

Terre de CAMARGUE  
Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • St-Laurent d'Aigouze

# RAPPORT D'ACTIVITE 2023



01	PRESENTATION INSTITUTIONNELLE	
	Le territoire et les compétences	4
	La démocratie intercommunale	5
02	LES FONCTIONS SUPPORTS	
	Les ressources humaines	7
	Les finances	8
	La commande publique	9
	La communication	9
03	FOCUS SUR LES ACTIONS TRANSVERSALES	12
04	LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE L'EMPLOI & L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
	L'emploi	14
	Le développement économique	16
	Le tourisme	18
	Les ports maritimes de plaisance	19
05	L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE	
	Climat, Air, Energie Territorial	20
	La gestion des déchets	22
06	LA GESTION DE L'EAU	
	L'alimentation en eau potable	25
	L'assainissement des eaux usées	26
	La distribution d'eau brute	26
	La gestion des eaux pluviales	26
	La GEMAPI	27
07	LE CADRE DE VIE	
	La culture	28
	La restauration collective	30
	Les équipements sportifs	32
	NOS PARTENAIRES	35



“  
 Notre territoire se  
 tourne résolument  
 vers l'avenir.

C'est avec un immense plaisir que je partage avec vous l'ensemble des projets et réalisations de Terre de Camargue en 2023.

Je me félicite de la poursuite de notre projet structurant qui guide l'aventure collective de Terre de Camargue, le Projet de territoire. Cette année 2023 a été marquée par le lancement du Programme Local pour l'Habitat, afin de répondre aux besoins des habitants et d'améliorer le parc résidentiel existant.

Il est complété par un travail mené entre Terre de Camargue, Aigues Mortes et le Grau du Roi sur la Convention Petites Villes de Demain, dont l'objectif majeur est de renforcer l'attractivité résidentielle et marchande des centres-villes, tout au long de l'année.

Notre territoire se tourne résolument vers l'avenir. C'est en ce sens que les élus ont arrêté, au terme de deux ans de travail, le Plan Climat Air Energie. Face aux effets du changements climatiques particulièrement prégnants en petite Camargue, nous devons collectivement anticiper et nous adapter par des politiques publiques ambitieuses en matière de rénovation énergétique, de mobilités collectives et de diminution de notre empreinte carbone.

Ce défi de l'adaptation aux effets du dérèglement climatique nous conduit aussi à mener des actions fortes pour la protection de la ressource en eau et la réduction et le recyclage de nos déchets. Terre de Camargue y consacre respectivement 8,9 et 5,8 millions d'euros, signe d'un engagement majeur pour ces compétences essentielles de l'établissement.

Nous sommes mobilisés avec notre cuisine centrale pour servir à nos enfants et à nos aînés 140 000 repas dans les restaurants scolaires, et plus de 205 000 si l'on y ajoute les centres de loisirs, les repas à domicile portés par les CCAS.

Enfin, la culture et le sport brillent en Terre de Camargue : près de 3000 adhérents au réseau de médiathèques, une offre de 50 000 supports et bientôt la nouvelle médiathèque Ernest Hemingway au Grau du Roi. Côté sport, entre base nautique, piscine Aqua Camargue et terrains de sport, de très nombreux publics bénéficient d'installations nombreuses et de qualité.

Je remercie tous les services de Terre de Camargue, mobilisés au quotidien pour nos habitants, et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport.



## LE TERRITOIRE ET LES COMPETENCES

### Le territoire

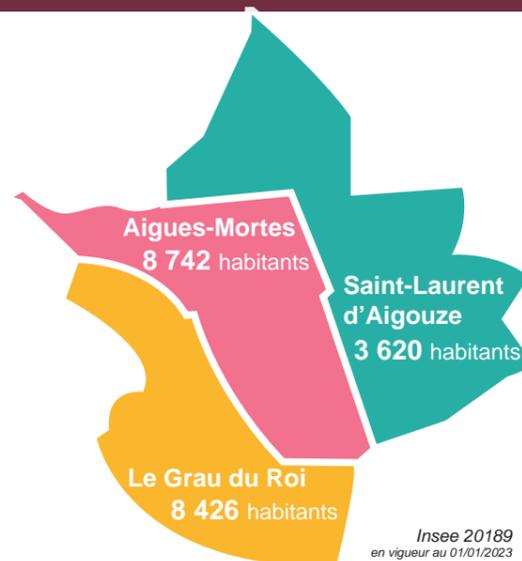
#### 70 ans de coopération intercommunale

En 1946, au lendemain de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, trois communes décident de se regrouper en syndicat pour conforter l'alimentation en eau potable sur leur territoire. Au fil des ans, elles décident de renforcer leur coopération en confiant progressivement de nouvelles compétences à l'intercommunalité.

Terre de Camargue devient Communauté de communes en 2001. Elle regroupe trois communes - Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Saint-Laurent d'Aigouze - avec la volonté affirmée de travailler ensemble sur des projets communs au sein d'un espace de solidarité.

#### 14<sup>e</sup> Grand Site de France

Territoire de caractère, riche d'une identité culturelle forte et de paysages exceptionnels, Terre de Camargue accueille 4 sites classés labellisés 14<sup>e</sup> Grand Site de France en 2014 : l'étang de la Ville et ses abords à Aigues-Mortes, les marais de la Tour Carbonnière à Saint-Laurent d'Aigouze, la pointe de l'Espiguette au Grau du Roi et le panorama depuis la route littorale RD62.



### Les compétences

#### Des compétences obligatoires :

- L'aménagement de l'espace : SCOT
- Le développement économique : zones d'activité, ports, politique locale du commerce d'intérêt communautaire, promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme.
- La collecte et traitement des déchets ménagers
- L'eau potable et l'assainissement des eaux usées
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Les aires d'accueil des gens du voyage

#### Des compétences facultatives :

- La protection et mise en valeur de l'environnement
- La politique du logement et du cadre de vie
- Les équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Les activités périscolaires sportives et culturelles du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré
- La restauration collective
- Les eaux pluviales urbaines
- La gestion du réseau d'eau brute

Compétences en vigueur au 30/09/2019

### Chiffres-clés 2023

3 communes  
201 km<sup>2</sup> de superficie  
20 788 habitants en basse saison  
126 000 habitants en haute saison  
14<sup>e</sup> Grand Site de France  
32 élus communautaires  
178 agents communautaires  
33,5 millions d'€ de budget réalisé



## LA DEMOCRATIE INTERCOMMUNALE

Lors des élections municipales et intercommunales de mars et juin 2020, les citoyens ont désigné une nouvelle équipe pour conduire la Communauté de communes Terre de Camargue. Celle-ci fonctionne comme les communes : elle est dotée d'un Conseil communautaire, qui prend les décisions, et de commissions, qui ont un rôle de réflexion et de proposition.



**Les citoyens** désignent les conseillers communautaires par fléchage lors des élections municipales.



#### Le Conseil communautaire

Il est composé de 32 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau communautaire.

Il vote le budget et prend les décisions.  
Il se réunit au moins une fois par trimestre.  
Les séances sont ouvertes au public.



#### Le Bureau communautaire

Il est composé du Président et de 9 vice-présidents délégués.

Il participe à l'administration de la structure, donne un avis sur les propositions des commissions et propose les questions à l'ordre du jour du Conseil.  
Il se réunit au moins une fois par trimestre.



#### Les commissions

Animées par un vice-président délégué, elles sont composées de conseillers communautaires et municipaux.

Elles débattent et font des propositions.

### Chiffres-clés 2023

32 conseillers communautaires  
• 13 élus d'Aigues-Mortes  
• 13 élus du Grau du Roi  
• 6 élus de St-Laurent d'Aigouze

16 commissions thématiques  
8 réunions du Bureau  
8 réunions du Conseil  
156 délibérations et 30 décisions

## LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Mandat 2020-2026



**Robert CRAUSTE**  
Président  
délégué à la Culture  
et à l'Éducation  
Maire du Grau du Roi



**Thierry FÉLINE**  
1<sup>er</sup> Vice-président  
délégué au Développement  
économique, Ports maritimes de  
plaisance, Emploi et Tourisme  
Maire de St-Laurent d'Aigouze



**Pierre MAUMÉJEAN**  
2<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué à la  
Communication  
et au Protocole  
Maire d'Aigues-Mortes



**Olivier PÉNIN**  
3<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué au  
Développement durable  
et à la Gestion des déchets  
Le Grau du Roi



**Jean-Paul CUBILIER**  
4<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué à la  
Restauration collective  
St-Laurent d'Aigouze



**Arnaud FOUREL**  
5<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué à l'Hydraulique,  
Technique et Numérique  
Aigues-Mortes



**Claude BERNARD**  
6<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué aux Finances  
et Marchés publics  
Le Grau du Roi



**Florent MARTINEZ**  
7<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué aux  
Ressources humaines  
St-Laurent d'Aigouze



**Gilles TRAUJLET**  
8<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué aux Equipements  
sportifs et aux Loisirs  
Aigues-Mortes



**Régis VIANET**  
9<sup>ème</sup> Vice-président  
délégué aux Politiques  
environnementales  
Aigues-Mortes

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



**Alain BAILLIEU**  
Aigues-Mortes



**Cédric BONATO**  
Aigues-Mortes



**Pascale BOUILLEVAUX-BREARD**  
Le Grau du Roi



**Jean-Claude CAMPOS**  
Aigues-Mortes



**Maguelone CHAREYRE**  
Aigues-Mortes



**Charly CRESPE**  
Le Grau du Roi



**Michel DE NAYS CANDAU**  
Le Grau du Roi



**Christine DUCHANGE**  
Aigues-Mortes



**Françoise DUGARET**  
Le Grau du Roi



**Arlette FOURNIER**  
St-Laurent d'Aigouze



**Nathalie GROS-CHAREYRE**  
Le Grau du Roi



**Françoise LAUTREC**  
Le Grau du Roi



**Marie-Pierre LAVERGNE-ALBARIC**  
St-Laurent d'Aigouze



**Marielle NEPOTY**  
Aigues-Mortes



**Laure PERRIGAUT-LAUNAY**  
St-Laurent d'Aigouze



**Corinne PIMIENTO**  
Le Grau du Roi



**Maryline POUGENC**  
Aigues-Mortes



**Josiane ROSIER-DUFOND**  
Aigues-Mortes



**Lucien TOPIE**  
Le Grau du Roi



**Patricia VAN DER LINDE**  
Aigues-Mortes



**Lucien VIGOUROUX**  
Le Grau du Roi



**Chantal VILLANUEVA**  
Le Grau du Roi

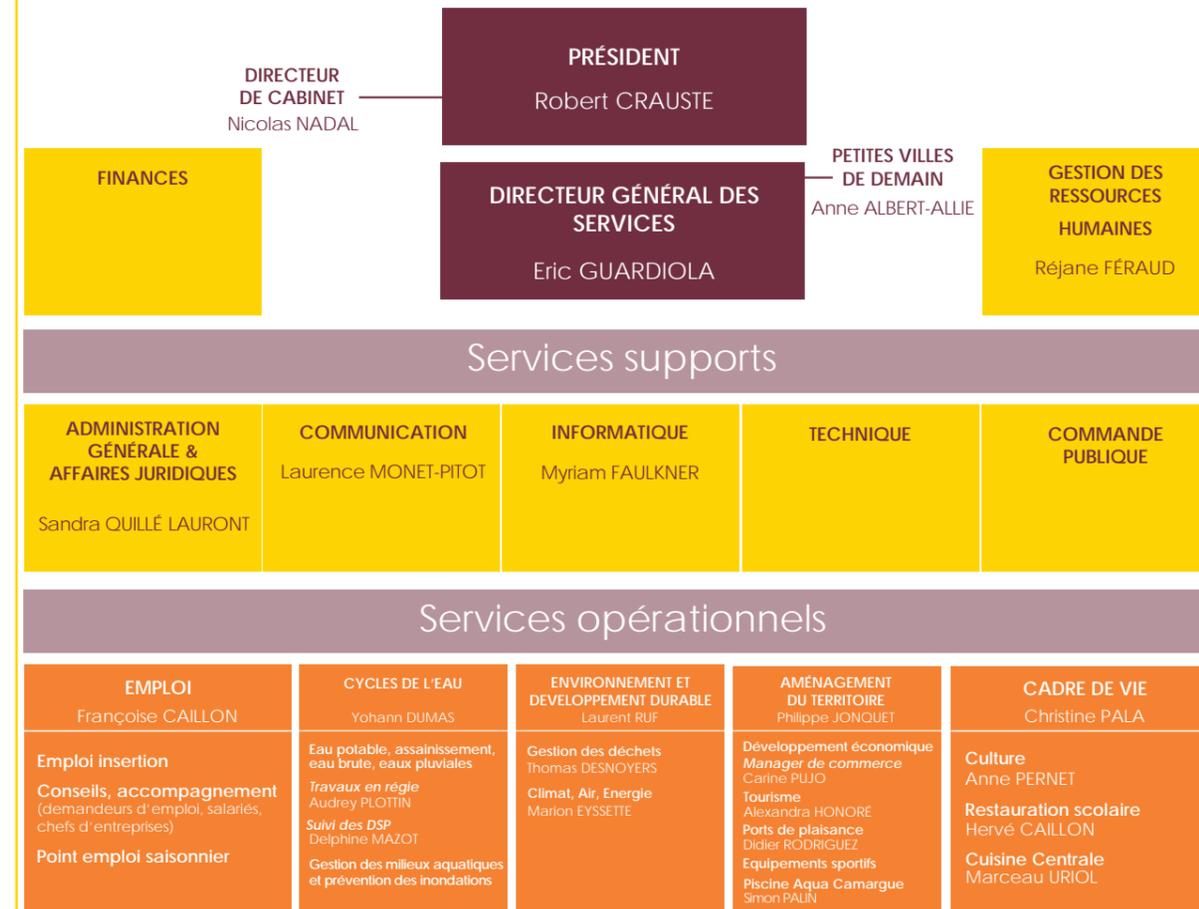
## 02

LES FONCTIONS  
SUPPORTS



## LES RESSOURCES HUMAINES

Pour assurer les missions intercommunales, les élus de Terre de Camargue s'appuient sur l'équipe du personnel communautaire composée de 178 agents. Attachés à la qualité du service public, ils sont compétents dans les différents domaines d'action de la Communauté de communes.



## Chiffres-clés 2023

178 agents permanents

- 156 titulaires
- 14 catégorie A
- 15 catégorie B
- 126 catégorie C

• 22 contractuels

199,5 jours de formation

- 132 jours de formation Hygiène et Sécurité
- 4 séances du Comité Techniques



# Des missions au coeur du quotidien des habitants

## 1 La gestion de l'eau

- > L'alimentation en eau potable
- > L'assainissement des eaux usées
- > La collecte des eaux pluviales urbaines
- > La défense contre l'incendie
- > La distribution d'eau brute
- > La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI)

## 8 La restauration collective

- > Une cuisine centrale
- > 7 restaurants scolaires

## 7 La gestion des déchets

- > La collecte des déchets ménagers
- > Un réseau de 5 déchèteries
- > Une plateforme de compostage

2

## Le développement économique et l'emploi

- > 4 zones d'activités économiques
- > La politique locale du commerce
- > Un service emploi
- > 2 ports de plaisance maritime à Aigues-Mortes et au Grau du Roi
- > La promotion du tourisme et l'office de tourisme intercommunal à St-Laurent d'Aigouze

## 3 La culture

- > Un réseau de 3 médiathèques

## 4 L'aménagement du territoire

- > Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- > La politique du logement et du cadre de vie
- > Un réseau de 130 km de chemins de randonnée

## 5 Le plan climat-air-énergie



## 6 Les équipements sportifs

- > La piscine Aqua Camargue
- > La base nautique du Vidourle
- > Les stades et halles de sport



## FOCUS SUR LES ACTIONS TRANSVERSALES

### Le Projet de territoire donne un cap collectif !

Les élus du Conseil communautaire ont adopté le projet de territoire à l'horizon 2030. Ce document de référence vise à faire de Terre de Camargue, « une terre de partages et de solidarité » pour répondre activement, ensemble, aux défis socio-démographiques, environnementaux, climatiques et énergétiques à venir...

#### 3 axes stratégiques

##### • Axe 1 : identité et solidarité

- Une signalétique patrimoniale harmonisée
- Un Programme Local de l'Habitat
- Un plan d'action pour le logement des travailleurs saisonniers

##### • Axe 2 : économie et mobilité

- Un Programme Alimentaire de Territoire
- Une charte du tourisme durable
- Une stratégie de mobilité communautaire

##### • Axe 3 : transition climatique et ressources

- La mise en œuvre des Schémas directeurs pour l'eau potable et l'assainissement
- La réutilisation des eaux usées traitées
- Un Plan Climat Air Energie Territorial
- Un Plan de prévention et de réduction des déchets

### Habitat : un logement de qualité pour tous



Terre de Camargue a lancé son Programme Local de l'Habitat (PLH) le 27 avril 2023 à l'occasion du 1er Comité de Pilotage. Objectif : diversifier l'offre de logement, répondre aux besoins spécifiques des habitants et améliorer le parc existant. L'Agence d'Urbanisme et de Développement des Régions Nimoise et Alésienne est chargée d'accompagner la Communauté de Communes dans l'élaboration de son PLH. Un avenant à la convention initiale donne lieu au versement d'une subvention complémentaire de 20 400 €. Le 9 novembre la CCTC a également participé à la 1ère réunion du comité départemental de l'habitat et de l'hébergement initié par le Préfet du Gard.

## Petites Villes de Demain : orientations stratégiques et plans d'action pour l'attractivité des centres-villes



Les communes d'Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et la Communauté de communes Terre de Camargue ont poursuivi le travail d'élaboration de la convention cadre Petites Villes de Demain et de leur Opération de Revitalisation du Territoire.

Les différents diagnostics engagés en 2022, notamment sur les volets Habitat, Commerce et Mobilités ont été complétés et finalisés en 2023, parmi lesquels :

- un focus spécifique permettant d'affiner le diagnostic sur le logement dans les centres-villes d'Aigues-Mortes et Le Grau du Roi, réalisé en lien avec la démarche d'élaboration du Programme Local de l'Habitat,
- une enquête de terrain auprès des commerçants et artisans du centre-ville du Grau du Roi, menée dans le cadre de l'étude commandée à la CCI du Gard et financée par la Communauté de communes, avec une subvention de 50% de la Banque des Territoires via la Région,
- des études internes pour développer les chemi-

nements et les aménagements dédiés aux mobilités douces.

Sur la base des différents enjeux mis en lumière, le Comité de Projet Petites Villes de Demain s'est réuni en mars et en décembre 2023. Les communes d'Aigues-Mortes et le Grau du Roi, la Communauté de communes Terre de Camargue et les partenaires du programme (Etat, Région, Département, PETR, Etablissement Public Foncier et Banque des Territoires pour les principaux) ont ainsi défini les éléments substantiels de l'Opération de Revitalisation du Territoire : les orientations stratégiques, les périmètres et les actions prioritaires à mener dans les années à venir.

Ces éléments répondent à l'ambition de conforter le rôle de centralité des deux communes, de redynamiser et renforcer l'attractivité des centres-villes, au bénéfice du cadre, des conditions et de la qualité de vie des habitants, des usagers et des acteurs du territoire, et dans une trajectoire résolument engagée en faveur de la transition écologique et du développement durable.

### Axes stratégiques pour l'accompagnement des villes :

4 orientations stratégiques qui se déclinent ensuite en actions : 50 pour Aigues-Mortes et 46 pour le Grau du Roi.

**Axe 1 :** Renforcer l'attractivité résidentielle du centre-ville en accompagnant l'amélioration des logements et le développement d'une offre d'habitat attractive, accessible, diversifiée, performante au niveau énergétique, et adaptée aux besoins de la population actuelle et future.

**Axe 2 :** Renforcer l'attractivité marchande du centre-ville et son dynamisme économique, en maintenant et confortant sa dimension commerciale de proximité, en accompagnant les professionnels, en valorisant et animant le parcours marchand, et en développant plus globalement le potentiel économique et touristique.

**Axe 3 :** Renforcer l'attractivité du centre-ville et son accessibilité, en limitant la place de l'automobile, en améliorant les déplacements et en favorisant le développement d'un véritable système de mobilités durables, douces et partagées, au quotidien et en période touristique.

**Axe 4 :** Renforcer l'attractivité du centre-ville, le cadre de vie des habitants et le potentiel touristique, en aménageant les espaces publics, en valorisant le patrimoine historique, urbain et paysager, et en améliorant l'offre de services et d'équipements, au bénéfice de la qualité de vie, de la transition écologique et du vivre ensemble.

Aigues-Mortes, Le Grau du Roi et Terre de Camargue ont délibéré en 2023. La convention cadre Petites Villes de Demain et l'Opération de Revitalisation du Territoire seront signées dans le courant de l'année 2024.



> Une économie  
et des emplois  
diversifiés



## L'EMPLOI

**Terre de Camargue mène une action engagée en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Relais de proximité, complémentaire à Pôle emploi, elle accompagne demandeurs d'emploi et entreprises dans leurs diverses démarches.**

### L'emploi, un service de proximité labellisé SPRO\*

#### Accueil, information, orientation

- 1 265 personnes accueillies en 2023 (+3,8 %\*\*) : information de 1<sup>er</sup> niveau sur l'emploi, les métiers, et la formation, consultation des offres d'emploi, accès à l'espace multimedia, accompagnement à la rédaction de CV, démarches Pôle Emploi, mise en relation avec les entreprises...

- 122 accompagnements à la rédaction de CV.

- 102 offres d'emploi collectées, hors Forum emploi et job'dating (-57 %\*\*) dont 70 % pour le secteur de la restauration.

- Plus de 400 mises en relation entre employeurs et demandeurs d'emploi.

- 262 jeunes de moins de 26 ans accompagnés par la Mission Locale Jeunes sur son antenne au sein du service emploi.

Les entrées en dispositifs spécifiques sont en hausse (CEJ +3,7 %, PACEA +16,42 %, PPAE +31,4 %).



#### Insertion professionnelle

- 81 personnes accompagnées (= 2022) dans le cadre du dispositif «Référént de parcours», cofinancé par le Fonds Social Européen. 23 sorties positives (-46,5 %) : 20 en CDI/CDD, 1 emploi CESU et 2 créations d'entreprise.

- 2 chantiers d'insertion professionnelle de 6 mois, encadrés par l'association Passe Muraille : 24 personnes du territoire recrutées en CDD d'insertion et accompagnées par une conseillère en insertion professionnelle.

#### Ateliers et coaching emploi

Programme semestriel d'ateliers gratuits pour répondre concrètement aux besoins des publics :

- > 26 ateliers pour les demandeurs d'emploi : booster son CV, simulation d'un entretien d'embauche, espace personnel Pôle emploi, coaching emploi, usage du numérique, addictologie, parler de son handicap, préparation au Forum...

- > Pour les entreprises : 1 atelier numérique animé par la CCI et 1 bus Google animé par la CMA.



\* Service Public  
Régional de  
l'Orientation

\*\*par rapport  
à 2022

#### Des partenariats renforcés

- > Avec Pôle emploi : Des ateliers et des formations organisés au sein du service emploi (Cibl'emploi, Plan Gouv, bénéficiaires du RSA)...

- > Avec le Service Territorial d'Insertion du Département du Gard, les CCAS, le Centre médico-social pour l'insertion professionnelle.

- > Avec la Région Occitanie, la DREETS, la DDETS et le réseau des Maisons du Travail Saisonnier pour l'emploi saisonnier, la formation et un centre de ressources commun (observatoire saisonnalité).

- > Avec la CCI et la CMA pour des services aux professionnels.

- > Avec divers partenaires : COMIDER, UDAF, Addiction France, Léolagrange, Afig Sud, CFC...

### Principales actions 2023

#### Cap sur la saison !

- > Deux permanences du Point Emplois saisonniers ont été mises en place en mairie du Grau du Roi, du 2 février au 15 mai, afin d'être au plus près des recruteurs et des demandeurs d'emploi.

- > Le Forum Littoral de l'Emploi Saisonnier, organisé avec Pays de l'Or Agglomération, s'est tenu au Belambra Club de la Grande Motte le 25 mars 2023 :

- 121 recruteurs dont 56 de Terre de Camargue (38 % du secteur de la restauration).

- 1 783 offres d'emploi dont 555 pour Terre de Camargue : + 5%\*

- 800 visiteurs : + 11%\* mais beaucoup de mineurs.

- Diffusion numérique spécifique et massive des offres sur les réseaux sociaux (+ 200 CV reçus après le Forum).

- > Valorisation des offres d'emploi estivales sur le Forum de St-Lary Soulans (Hautes-Pyrénées) le 6 octobre et sur le salon TAF de Nîmes le 21 mars.

- > Un service ouvert en continu de 7h30 à 17h en juillet et août pour faciliter les démarches des saisonniers.

#### L'emploi sur les réseaux !



- > + de 1 100 offres d'emploi publiées ou partagées sur la page facebook @emploienterredcamargue, et sur le compte instagram #emploienterredcamargue.

- > Création d'un compte LinkedIn pour diffusion sur les réseaux professionnels.

#### Jobs datings

- > En partenariat avec l'ANEFA du Gard et Pôle emploi :

- Un job dating agricole, dédié aux métiers du maraîchage, organisé le 9 mars dans les locaux du service emploi : 7 recruteurs, 58 offres d'emploi, 28 candidats.

- Un job dating viticulture organisé le 19 octobre dans les locaux du service emploi : 2 recruteurs, 20 offres d'emploi, 8 candidats.

- > Organisé par Pôle emploi en coopération avec Terre de Camargue :

- 6 Job datings spécifiques (4 pour la grande distribution, 1 pour la mairie du Grau du Roi et 1 pour Belhambra) qui ont attiré 158 candidats et permis de nombreux recrutements.

- > Organisé par Terre de Camargue à la demande de Suez :

- Journée « Suez au féminin » organisée le 28 avril à Port Camargue dans le cadre de l'égalité Femme / Homme. Objectif : encourager les femmes à choisir des métiers techniques. 40 participantes – 14 entretiens – 1 candidate admise en stage et 4 en PMSMP

#### Logement des saisonniers

- > Montage d'un cahier des charges pour le lancement d'une étude sur le logement des saisonniers avec Pays de l'Or Agglomération.

- > Partenariat avec Action Logement

- Information sur les dispositifs de sécurisation des locations

- Ouverture de permanences en avant-saison et stand sur le Forum Littoral de l'Emploi.



> Une économie  
et des emplois  
diversifiés



## LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

**Terre de Camargue soutient le dynamisme économique sur son territoire. Elle accompagne les entreprises dans leurs projets de développement (installation, recherche de financements...) et valorise les actions qui contribuent au rayonnement du territoire.**

### Favoriser un véritable écosystème économique

#### Accompagnement pour la recherche de financement

Terre de Camargue, via son service développement économique, accompagne les entreprises et les porteurs de projet du territoire dans la recherche de financement pour créer ou développer leur activité :

- Information et orientation sur les différents dispositifs d'aide à l'investissement (Pass régionaux, fonds européens LEADER et FEAMPA, prêts à taux 0...)

- Aide au montage de dossier...

Elle travaille en étroite coopération avec les chambres consulaires : CCI et CMA du Gard.

#### Un soutien économique « LEADER »

Dans le cadre du programme européen Leader (1€ français permet de mobiliser 4€ européens), la Communauté de communes peut également apporter un soutien financier jusqu'à 6 250 € pour soutenir les projets innovants et éco-responsables dans les domaines de l'artisanat, du tourisme et de la préservation des savoir-faire locaux.

#### 4 zones d'activités économiques intercommunales

- > ZA Terre de Camargue, Aigues-Mortes
- > ZA Port de pêche, Le Grau du Roi
- > ZA Montplaisir, Le Grau du Roi
- > ZA Grasilho, St-Laurent d'Aigouze

#### Permanence des chambres consulaires

##### Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard

Dans le cadre d'une convention de partenariat, la CCI tient des permanences, au sein du service emploi de la Communauté de communes, pour conseiller et accompagner au plus près les entreprises et les porteurs de projet dans la création ou le développement de leur activité :

- > 44 permanences organisées
- > 69 chefs d'entreprise / porteurs de projet reçus

##### Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gard

Signature d'une convention de partenariat à l'automne 2023 pour la mise en place d'une permanence mensuelle de la CMA dans le but d'apporter un service de proximité aux artisans et aux porteurs de projets locaux.

#### Appui aux actions en faveur du rayonnement économique

- > 6 000 € attribués au salon Les Nautiques de Port Camargue
- > 750 € pour les Près de la Tour Carbonnière



\* par rapport à 2022

## Chiffres-clés 2023

**137 000 €** de prêt à taux 0 accordés à 7 entreprises dans le cadre du dispositif Initiative Gard : Béatrice Azategui, Aigues-Mortes (15 000 €), Carole Institut, Le Grau du Roi (8 000 €), Les Indiennes de Nîmes, Aigues-Mortes (40 000€), Bleu Camargue, Aigues-Mortes (6 000 €), Delko, Aigues-Mortes (20 000 €), C'LA, Le Grau du Roi (8 000 €), Olméda, Aigues-Mortes (40 000 €).

**7 845 €** d'aides attribuées par Terre de Camargue à 32 entreprises dans le cadre du des programmes européen LEADER et FEAMPA : Mas de la Comtesse à Aigues-Mortes (1 845 €) et VAE Aigues-Mortes - Station Bee's (6 000€).

**34 368 €** consacrés à l'entretien des zones d'activités économiques.

## Principales actions 2023



#### Un air de Camargue sur Paris !

Éleveurs de chevaux, vigneron, producteurs, cuisiniers, offices de tourisme... pour la 6<sup>ème</sup> année, la Communauté de communes a fédéré les acteurs du territoire pour porter haut les couleurs de la Camargue à Paris, à l'occasion du Salon international de l'agriculture, du 25 février au 5 mars, et de la soirée spéciale dédiée à la Camargue, sur le Rosa Bonheur-sur-Seine, le 3 mars.

Sur son stand, en partenariat avec l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue, et

lors de la soirée, Terre de Camargue associe chaque année des producteurs locaux pour valoriser leur savoir-faire au travers de dégustations : vins Sable de Camargue IGP, fleurs de sel, taureau de Camargue AOP, brandade, rouille, marinade de poulpe, riz de Camargue IGP...

Tout au long du salon, les 3 offices de tourisme se sont relayés pour accueillir et informer le public. Avec ses 600 000 visiteurs, ce salon offre une formidable vitrine au national et à l'international pour promouvoir notre territoire : sa culture, ses traditions, son terroir, sa gastronomie, son patrimoine naturel et historique...

**Nouveauté en 2023** : 2 jeux concours avec à la clé, 2 séjours en Terre de Camargue : un week-end pour 2 personnes à Aigues-Mortes et un séjour d'une semaine pour 4 au camping de l'Espiguette.

#### Le joli mois de l'Europe !

La communauté de communes s'est associée au PÉTR Vidourle Camargue pour célébrer « Le joli mois de l'Europe ». L'occasion pour les habitants de mieux connaître l'action de l'Europe sur le territoire et de valoriser des entreprises locales ayant bénéficié de fonds européens. Le mercredi 3 mai 2023 marquait un temps fort en Terre de Camargue avec de nombreuses animations gratuites, des rencontres, des dégustations, des excursions... à Port Camargue et à Aigues-Mortes. Une journée pensée sur le thème des mobilités douces et durables pour découvrir la Camargue gardoise autrement. Un focus a également été

## LE JOLI MOIS DE L'EUROPE

En Vidourle Camargue

Mercredi 3 mai

### 2 escales en Terre de Camargue

Porte de la Gardette à Aigues-Mortes  
Spot nautique Port Camargue



mis sur l'alimentation avec une émission radio, en partenariat avec Delta FM, Radio Sommières et Radio Système, le jeudi 11 mai et du 8 au 13 mai, une semaine de repas aux couleurs de l'Europe, préparés par la cuisine centrale.



> Une économie  
et des emplois  
diversifiés

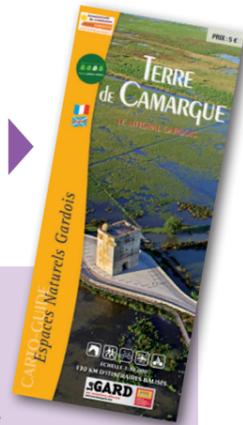
## LE TOURISME

L'office de tourisme Terre de Camargue à Saint-Laurent d'Aigouze accueille et informe les visiteurs, accompagne les professionnels et mène des actions de promotion du territoire. Il gère également la boutique officielle de la série télévisée de TF1 « Ici Tout Commence » tournée sur la commune.

### L'office de tourisme :

- 4 845 visiteurs sur 7 mois (avril-octobre). L'office de tourisme n'est ouvert que le matin en août et septembre afin de gérer en parallèle la boutique ITC.

Travail de refonte  
du guide pour une  
nouvelle édition 2024.



### Réseau de randonnée

- 11 776 € consacrés à l'entretien du réseau de 130 km de chemins de randonnée.
- + de 933 personnes ont pratiqué en 2022 le parcours Eco-pagayeur, au départ de la base nautique du Vidourle.

### Politique intercommunale du tourisme :

Les 3 offices de tourisme ont travaillé ensemble sur un projet de tourisme intercommunal, portée par la Communauté de communes Terre de Camargue, pour impulser une dynamique et faire rayonner le territoire.

> Élaboration d'une stratégie pensée autour de 3 axes :

- Axe 1 : Structuration de l'offre hivernale
- Axe 2 : Développement d'un tourisme durable
- Axe 3 : Développement d'actions de promotion et de communication ciblées sur les publics de « niche »

> Dossier de candidature sélectionné dans le cadre d'un 'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Office de tourisme et mobilités » lancé par le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs d'Occitanie, l'ADEME et AOUT France.

### La boutique officielle ITC :



Créées en juillet 2021 pour canaliser l'afflux de visiteurs et faire profiter l'ensemble du territoire des retombées économiques et médiatiques de la série télévisée ITC, la boutique de produits dérivés et les visites guidées « Sur les pas d'ITC » se sont définitivement arrêtées le 30 novembre 2023.

- Visiteurs : 63 460
- Chiffre d'affaires boutique : 154 612 €
- Visites guidées : 3 037 participants
- Chiffre d'affaire visites : 43 326 €
- 2 séances de dédicaces organisées les 12 juillet et 4 octobre 2023



> Une économie  
et des emplois  
diversifiés

## LES PORTS MARITIMES DE PLAISANCE

Les deux ports maritimes de plaisance, à Aigues-Mortes et au Grau du Roi, totalisent plus de 300 anneaux. Entre l'accueil de bateaux à l'année, celui de plaisanciers en escale et le développement d'activités nautiques, ces deux ports intercommunaux génèrent une véritable économie au plan local.

Les ports de plaisance intercommunaux proposent divers services : accueil et information touristique, sanitaires, bornes de distribution d'eau potable et d'électricité, accès Wifi...



### Le port de plaisance à Aigues-Mortes

140 places d'amarrage pour accueillir des bateaux de 6,5 à 38 mètres.

30 places pour les plaisanciers en escale.



### Le port de plaisance au Grau du Roi

154 places d'amarrage pour accueillir des bateaux jusqu'à 15 mètres.

Pas de place pour les plaisanciers en escale.

## Principales actions 2023

### Travaux d'aménagement

En 2023 la totalité du ponton de la rive gauche à Aigues-Mortes a été remplacée. Le coût des travaux s'élève à 100 000 €. Une partie des berges du chenal maritime a fait l'objet de travaux de stabilisation pour un montant de 20 000 €.



### Sensibilisation des plaisanciers aux éco-gestes

L'équipe de la capitainerie a accueilli, le 6 septembre, sur le port maritime de plaisance une ambassadrice écocgestes fluvial. Les plaisanciers sont venus nombreux assister à cette animation destinée à sensibiliser aux enjeux de préservation du milieu fluvial et découvrir des gestes simples et concrets pour réduire son impact sur l'environnement.

Cette campagne était menée par l'Union des Villes Portuaires d'Occitanie et le CPIE Bassin de Thau.

## Chiffres-clés 2023

324 places d'amarrage

1 682 bateaux en escale (+ 3,8%)\*

2 210 nuitées (+ 0,6%)\*

10 contrats de location de parcelles à des entreprises : Constance Boat, Soexsir (Sirvent), Jet Roi, Alma Nautic, EARL Le Mole, Salins du Midi, Escapade de Camargue, Carnet d'Escale.

0,7 M€\*\* de dépenses réalisées

0,8 M€ de recettes réelles de fonctionnement

dont notamment :

- 71 757 € : bateaux de passage
- 587 650 € : bateaux en contrat annuel et en hivernage
- 134 072 € : contrats de location professionnelle

\* par rapport  
à 2022

\*\* Fonctionnement,  
investissement,  
personnel compris



> Une vitrine de la gestion économe des ressources



## CLIMAT, AIR, ENERGIE

**Les effets du changement climatique sont particulièrement prégnants en Camargue : hausse du niveau de la mer, épisodes d'inondations et de sécheresses de plus en plus fréquents et intenses, salinité des sols... Agir, pour l'atténuer et s'adapter, est une urgence pour la Communauté de communes.**

### Arrêt du Plan Climat Air Energie Territorial

Au terme de deux années d'élaboration et de co-construction avec les acteurs et les partenaires du territoire, le Plan Climat Air Energie a été arrêté en conseil communautaire le 11 mai 2023.

Il a été transmis pour avis aux services institutionnels (Préfecture Occitanie, Région Occitanie, MRAE Occitanie). Le document a reçu des avis favorables avec remarques.

Du 25 septembre au 27 octobre, une consultation du public en ligne et en version papier a recueilli 8 observations. La plupart de ces observations recoupaient le projet de Plan Climat et notamment le programme d'actions. Ce dernier a été complété pour prendre en compte les contributions dans chacune des fiches actions visées, dans le but d'améliorer le dossier.

**Coup de pouce logement**  
Une aide financière pour vos travaux de rénovation énergétique

**Terre de Camargue vous accompagne pour un habitat**

- + économe
- + confortable

Logos: caue, Occitanie, Terre de Camargue Action Climat, Communauté de communes Terre de Camargue

### Le coup de pouce Logement, mis en place en juillet 2023

**Les principes d'intervention de Terre de Camargue :** le soutien financier à la rénovation énergétique des logements s'adresse aux propriétaires occupants et propriétaires bailleurs, possédant un logement sur le territoire de Terre de Camargue. Il concerne les logements privés de plus de 15 ans, occupés à titre de résidence principale par le propriétaire ou un locataire.

Les aides seront octroyées dans la limite des crédits disponibles (15 000 € budgétisés) pour les projets de :

- Travaux d'installation d'un système de chauffe-eau solaire pour l'eau chaude sanitaire à hauteur de 200 € par logement ou de 1000 € par bâtiment collectif, (en résidence principale dans les 2 cas)
- Travaux d'isolation de toitures avec des matériaux biosourcés, à hauteur d'une aide de 4€ /m<sup>2</sup> plafonnée à 400 € par logement individuel.

### Rénov'Occitanie : un guichet unique pour la rénovation énergétique des logements

Depuis octobre 2021, Terre de Camargue adhère au dispositif Rénov'Occitanie, initié par la Région et porté par le CAUE du Gard. Sa contribution s'élève à 7 285 € par an (0,36 €/habitant).

A la fois point d'accueil, d'information et d'orientation, ce guichet unique propose aux particuliers un accompagnement individualisé et complet dans leur projet de rénovation énergétique.

Deux permanences ont été mises en place sur notre territoire les 1er et 3eme mercredi du mois : le matin à Aigues-Mortes et l'après-midi au Grau du Roi.

La convention avec le CAUE a été prorogée d'une année pour que l'animation du Guichet unique Rénov'Occitanie se poursuive en 2024.

- 57 permanences en 2023
- 96 actes réalisés :
  - > Information de 1<sup>er</sup> niveau : 41
  - > Conseil personnalisé : 54
  - > Audit énergétique : 1
  - > Accompagnement sur travaux : 0

- 450 661€ d'aides Ma Prime Rénov' versées aux propriétaires sur le territoire de Terre de Camargue.

### Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de Nîmes

Terre de Camargue fait partie du périmètre du PPA de Nîmes et a participé au comité de pilotage pour l'élaboration menée par la DREAL Occitanie.

A ce titre, la CCTC a réalisé une étude d'opportunité pour la réalisation d'une Zone à Faible Emissions Mobilité (ZFEM) dans la perspective de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de polluants atmosphériques et d'améliorer la qualité de l'air. Il s'est avéré que ce dispositif n'était pas opportun sur notre territoire, car les réponses apportées par le Programme d'actions du Plan Climat, combinées aux actions menées par les autres territoires du PPA, répondront aux objectifs de diminution des polluants.



Vous avez un projet de rénovation énergétique ?

**Rénov'Occitanie**  
Ma rénovation énergétique

Informations  
Conseils  
Orientation  
Accompagnement

Permanences en Terre de Camargue :  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi du mois

- Aigues-Mortes : de 9<sup>h</sup> à 12<sup>h</sup>  
Siège de la C.C. Terre de Camargue  
13, rue du Port à Aigues-Mortes
- Le Grau du Roi : de 13<sup>h</sup>30 à 16<sup>h</sup>30  
Palais des sports et de la culture  
Allée V. Hugo

Prenez rendez-vous  
- par internet : [www.terredecamargue.fr/gard](http://www.terredecamargue.fr/gard)  
- par téléphone : 04 66 70 98 58  
Mardi et jeudi : 9h - 12h30  
Lundi et vendredi : 13h30 - 17h

Logos: caue, Gard, Occitanie, Communauté de communes Terre de Camargue

**Stand sur le salon Innov'Habitat** au Grau du Roi, le 23 septembre pour délivrer des conseils sur la rénovation énergétique.

### Zones d'accélération des Energies renouvelables : accompagnement des communes.

Les communes ont repris dans leurs propositions les préconisations faites dans le PCAET avec notamment, les toitures des bâtiments des zones urbaines des communes ; les espaces de parking dans les zones d'activités et zones commerciales pour l'installation d'ombrières de parking, les toitures des sites industriels et commerciaux ; la friche de l'ancienne décharge de la Communauté de communes (sur les communes de Saint Laurent d'Aigouze et Aigues Mortes) ; les toitures des bâtiments agricoles et enfin l'agri-Photovoltaïsme Mortes) ; les toitures des bâtiments agricoles et enfin l'agri-Photovoltaïsme.



> Une vitrine de la gestion économe des ressources

Le rapport 2023 complet sur la gestion des déchets est disponible sur [www.terredecamargue.fr](http://www.terredecamargue.fr)



## LA GESTION DES DECHETS

La Communauté de communes Terre de Camargue mène une politique active en faveur du tri et de la réduction des déchets avec pour objectif la maîtrise des coûts et pour enjeu la préservation de l'environnement. Pour cela, elle développe un dispositif de collecte de qualité adapté aux besoins des habitants.

Terre de Camargue exerce la compétence collecte : elle a confié le ramassage à des entreprises spécialisées et exploite en régie le réseau des déchèteries et la maintenance des bacs.

La compétence traitement (incinération, recyclage...) a été transférée au Syndicat Mixte Entre Pic et Etang qui regroupe plusieurs collectivités afin de garantir des tonnages suffisants pour financer les filières de traitement.

### Le dispositif de collecte

#### La collecte en porte à porte

- **Les déchets ménagers (bac bleu) :**  
11 003 tonnes collectées et acheminées à l'incinérateur OCREAL à Lunel-Viel ► - 7 %\*
  - **Les emballages recyclables (bac et sac jaunes) :**  
508 tonnes collectées pour être triées à Valréna à Nîmes puis orientées vers les filières de recyclage ► - 3 % par rapport à 2022 et + 11,6 % par rapport à 2021.
  - **Les encombrants :**  
143 tonnes collectées et dirigées vers l'incinérateur (encombrants non recyclables) ou vers Aubord Recyclage (ferraille) ► - 6,5 %\*
- La collecte des encombrants est organisée uniquement sur rendez-vous au n° gratuit : 0 800 004 227.
- **Le verre et le carton pour les professionnels :**  
717 tonnes collectées et dirigées vers Valréna (carton) et OI Manufacturing à Vergèze (verre).  
► + 11,6 %\* pour le verre, + 2,5 %\* pour le carton

### Chiffres-clés 2023

- 22 940 tonnes de déchets tout confondu (porte à porte, apport volontaire, déchèteries) : + 7,9 %  
► 548 kg/habitant
- 11 003 tonnes de déchets ménagers à incinérer : - 7 %  
► 263kg/habitant
- 2 174 tonnes de déchets recyclables (emballages, verre, papier) : - 3,2 %  
► 52 kg/habitant
- 25,2 % de refus de tri  
► 24,8 % en 2022



Le bac bleu des ordures ménagères sera progressivement remplacé par un bac gris (cuve et couvercle) afin de se mettre en conformité avec le code couleur national.

## La collecte en apport volontaire

Terre de Camargue poursuit la densification de son parc avec l'objectif de le doubler pour offrir un vrai service de proximité aux habitants.

- 226 points tri, dont 21 enterrés, maillent le territoire communautaire, soit un point tri pour 188 habitants.

La plupart des points tri sont équipés de trois colonnes pour collecter :

- Les emballages recyclables :  
343 tonnes collectées ► + 0,9 %\*
- Le papier :  
207 tonnes collectées ► + 11,1 %\*
- Le verre :  
1 116 tonnes collectées ► - 2,9 %\*

- 21 colonnes de collecte des textiles sont implantées sur le territoire. Elles ont permis de détourner 70,7 tonnes de textiles et articles de maroquinerie ► + 34,2 %\*

### Les 5 déchèteries

Avec 5 installations sur le territoire, le réseau des déchèteries offre un vrai service de proximité, gratuit pour les habitants :

- - 9 %\* de tonnages collectés
- 3 900 tonnes de gravats collectées pour être recyclées : - 16,1 %
- 832 tonnes de mobilier collectées : - 4,2 %\*
- 95,3 % des déchets valorisés par le recyclage des matériaux (65 %), la production d'énergie (20%) ou le compostage (11 %).

### La plateforme de compostage

Située à l'Espiguette au Grau du Roi, la plateforme de compostage collecte et traite les déchets végétaux des usagers professionnels et une partie de ceux issus des déchèteries. Au terme d'un processus de compostage de 6 à 8 mois, ces déchets sont ensuite valorisés localement sous forme de fertilisant agricole.

- 2 637 tonnes de déchets végétaux traités  
► - 11,6 %\*



+ 65 % d'emballages collectés par rapport à 2019 avec la mise en place de l'extension des consignes de tri.

## COMPOSTER C'EST "ÉLÉMENTERRE"

Au 1er janvier 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire pour tous ! Soucieuse d'impulser une vraie dynamique sur le territoire, Terre de Camargue a lancé en septembre une campagne de communication sur le compostage avec l'édition d'un dépliant « Composter c'est élémenterre ».

Objectif :

- expliquer ce qu'est un biodéchet
- rappeler les bénéfices environnementaux et économiques du compostage
- proposer les différentes solutions que Terre de Camargue met gratuitement à disposition des usagers
- donner des conseils pour un compostage réussi et répondre aux a priori négatifs



La Communauté de communes fournit gratuitement les équipements (composteur, bioseau, panneau d'information et guide pratique). Elle conseille et accompagne pas à pas les usagers dans leur démarche.

En 2023, 117 composteurs individuels distribués - 65 aires de compostage partagé.

## Les actions de sensibilisation

**Pour faciliter l'adoption de bonnes pratiques en matière de tri et de réduction des déchets, Terre de Camargue accompagne les habitants au travers de visites, d'animations, de supports d'information...**

## Sensibilisation au tri et à la réduction des déchets

Des ateliers sur le tri et la réduction des déchets ont régulièrement été organisés :

- sur les événements des communes : C'est du propre, Nettoyage des plages, Imagi'Mômes au Grau du Roi, World Clean Up Day avec l'Institut marin du Seaquarium, Nettoyons la nature à Saint-Laurent d'Aigouze, Nettoyage des berges du Vidourle...
- avec des partenaires institutionnels ou associatifs : ateliers DIY et balcon fleuri avec le centre social d'Aigues-Mortes, animation sensibilisation dans les médiathèques d'Aigues Mortes et de Saint-Laurent d'Aigouze, avec le collège d'Alzon, au camping de l'Espiguette...

Participation à l'opération « **Tous au compost** », du 27 mars au 8 avril et à la **Semaine Européenne de la réduction des déchets**, du 18 au 26 novembre.



> Un laboratoire  
des risques  
hydrauliques



## LA GESTION DE L'EAU

**Entre mer méditerranée, marais, étangs et cours d'eau, l'eau façonne nos paysages. C'est autour de la gestion de l'eau que s'est fondée notre intercommunalité il y a plus de 70 ans. Distribuer à chaque foyer une eau potable de qualité et en quantité, rendre au milieu naturel une eau épurée, préserver les milieux aquatiques, prévenir les inondations... les enjeux sont de taille !**

Terre de Camargue est chargée de construire, entretenir et exploiter les installations et les réseaux d'eau potable, défense incendie, assainissement, eaux pluviales urbaines et eau brute pour assurer un service public de qualité pour tous.

La gestion au quotidien des services d'eau potable et d'assainissement collectif est confiée à Suez dans le cadre d'une délégation de service public. La Communauté de communes fixe les grandes orientations de ces deux services et garde la maîtrise des investissements.

Depuis 2018, Terre de Camargue est aussi chargée de la Gestion des Milieux Aquatiques et Pré-

vention des Inondations (GEMAPI), une mission forte d'enjeux pour notre territoire très exposé.

## Chiffres-clés 2023

**8,9 M€\*** de dépenses pour la gestion de l'eau

**26,6 %** du budget de Terre de Camargue

**3,23 € TTC /m<sup>3</sup>**, c'est le prix global de l'eau (eau potable + assainissement) pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>.

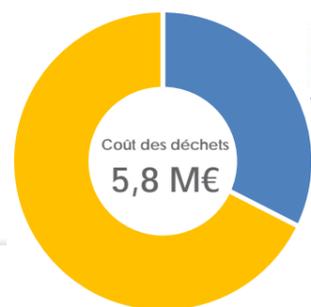
Ce prix est inférieur à la moyenne des prix pratiqués sur le bassin Rhône-Méditerranée-Corse : **3,87 € TTC/m<sup>3</sup>**

## Le budget

**La collecte et le traitement des déchets sont financés par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la redevance spéciale, la vente des matériaux recyclables et diverses subventions.**



Collecte  
68 %



Traitement  
32 %

## Chiffres-clés 2023

**5,8 millions d'euros\*** de coût de gestion des déchets

**1 million d'euros** de redevance versée par les professionnels

**5,4 millions d'euros** de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) versée par les habitants

**0,7 million d'euros** de recettes (ventes de matériaux recyclables, participation éco-organismes...)

**9 %** c'est le taux de la TEOM sur tout le territoire communautaire. Comparé aux territoires voisins, ce taux fait partie des plus bas.

## L'alimentation en eau potable

**La ressource en eau** provient pour moitié :

- du Rhône : Terre de Camargue achète l'eau potable à Bas Rhône Languedoc.
- de la nappe phréatique de la Vistrenque : Terre de Camargue est propriétaire et gère le captage d'eau des Baïsses à Aimargues.

**Le transport et le stockage de l'eau :**

- 217,6 km de réseau de canalisations
- 3 châteaux d'eau, 2 bâches
- 243 prélèvements réalisés pour contrôler la qualité de l'eau : 100 % conformes sur analyses biologiques, 98,4 % conformes sur analyses physico-chimiques.

**La consommation d'eau potable :**

- 30 126 abonnés
- 2,3 millions de m<sup>3</sup> d'eau consommés
- 84,1 % de rendement du réseau (+1 %)



**La défense incendie :**

- 392 poteaux incendie

**Le budget et le prix de l'eau :**

- 3,2 millions d'€ de dépenses réalisées dont 1,4 M€ d'investissement
- 1,4 M€ de recettes de vente d'eau
- 1,6 € TTC le m<sup>3</sup> d'eau potable pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>

\* Fonctionnement, investissement, personnel compris

\* Fonctionnement, investissement, personnel compris

## L'assainissement collectif des eaux usées

## La collecte des eaux usées :

- 97,2 % des foyers et des entreprises raccordés au réseau collectif d'assainissement des eaux usées (29 293 abonnés)
- 159,1 km de réseau de canalisations
- 72 postes de refoulement

## Le traitement des eaux usées :

- 1 station d'épuration intercommunale au Grau du Roi : traitement biologique complété d'un lagunage de 27 ha. 100 000 équivalents habitants.
- 99 % : taux d'épuration de matière organique en sortie de station avant traitement tertiaire par lagunage.
- 2,3 millions de m<sup>3</sup> d'eau épurés
- 588 tonnes de boue d'épuration, valorisées intégralement comme compost

## Le budget et le prix de l'assainissement :

- 2,3 millions d'€ de dépenses réalisées dont 2,2 million d'€ d'investissement
- 1,3 million € de recettes de facturation
- 2,06 € TTC le m<sup>3</sup> d'eau assaini pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>



## L'assainissement non collectif des eaux usées

Conformément à la loi sur l'eau de 1992, Terre de Camargue a mis en place en 2009 un service public d'assainissement non collectif (SPANC) avec pour objectif de veiller à la qualité des rejets dans le milieu naturel afin de préserver l'environnement.

## Les missions du SPANC :

- Conseiller et accompagner les usagers pour la création ou la réhabilitation de leur installation ;
- Contrôler la conception, l'implantation et la bonne exécution des installations neuves ou réhabilitées
- Contrôler périodiquement le bon fonctionnement et le bon entretien des installations

## Le contrôle des installations :

- 630 installations d'assainissement non collectif
- 102 diagnostics réalisés en 2023
- 47 % des installations sont conformes, 53 % ne le sont pas, dont 12 % qui présentent un danger pour la santé

**Le budget :** 11 356 € de dépenses réalisées (fonctionnement)

## La distribution d'eau brute

Service de distribution d'eau brute d'arrosage en provenance de la société Bas-Rhône-Languedoc. L'eau est acheminée via un réseau de canalisations qui dessert les espaces verts de Port-Camargue pour l'essentiel.

- 6,5 km de réseau de canalisations
- 55 branchements
- 175 202 m<sup>3</sup> d'eau brute consommés
- 197 864 € de recettes de facturation
- 8 interventions techniques

## La gestion des eaux pluviales

Collecte et évacuation des eaux pluviales en milieu urbain au travers d'un réseau séparatif, distinct de celui des eaux usées.

- 70 km de réseau d'eaux pluviales
- 18 postes de relèvement
- 103 km de canalisation curés

**Le budget :** 2,2 millions d'€ de dépenses réalisées dont 1 million d'€ d'investissement.

## La GEMAPI

Compétence obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) répond au besoin de mieux prendre en compte la sécurité des personnes et des biens ainsi que la protection de l'environnement dans les politiques d'aménagement du territoire.

## Les missions

- Aménager les bassins hydrographiques
- Aménager et entretenir les cours d'eau, plans d'eau
- Défendre le territoire contre les inondations et la mer
- Protéger et restaurer les milieux aquatiques

Pour agir à une échelle plus large, avec les compétences requises, Terre de Camargue a fait le choix de transférer ou déléguer la compétence

GEMAPI aux syndicats mixtes gestionnaires des bassins versants : le SYMADREM, l'EPTB du Vidourle, l'EPTB du Vistre-Vistrenque (volet GEMA uniquement).

Cette nouvelle compétence a été transférée sans moyens financiers supplémentaires mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40€ par habitant. Terre de Camargue perçoit cette taxe depuis 2021. En 2023, la charge financière pour la Communauté de communes s'élève à 807 518 €.

## Principales actions 2023

## Gestion patrimoniale des réseaux et des équipements

Terre de Camargue a lancé l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux à réaliser sur l'ensemble du territoire en se basant sur une analyse multicritère des ouvrages (date, vétusté, type de matériau, contraintes de sol, de circulation et d'exploitation...) afin de prioriser les actions à mener. Objectifs : proposer un service performant et de qualité, réaliser des économies à l'avenir et préserver la ressource en eau.

## Gemapi

Finalisation des 2 études sur le devenir de la digue de Saint-Laurent d'Aigouze (pour la déclarer ou pas comme « système d'endiguement » dans le cadre du dispositif de prévention des inondations) et sur l'efficacité du barrage anti-sel à Saint-Laurent d'Aigouze (menée par l'EPTB Vistre-Vistrenque).



## Focus sur les principaux chantiers

## &gt; Eau potable :

- Renouvellement de 680 ml de canalisation et de 14 branchements usagers Bd. Alexandra David-Néel à St-Laurent d'Aigouze.
- Renouvellement de 150 ml de canalisation allée de la gare au Grau du Roi.

## &gt; Eaux usées :

- Renouvellement de 220 ml de canalisation et de 11 branchements Bd. Alexandra David-Néel à St-Laurent d'Aigouze.
- Renouvellement de 325 ml de canalisation allée de la gare, et de 150 ml de canalisation et de 3 branchements avenue des coquillages au Grau du Roi.

## &gt; Eaux pluviales :

- Renouvellement de 180 ml de canalisation allée de la gare, de 270 ml de canalisation rue des flamants roses et de 130 ml de canalisation rue du sémaphore au Grau du Roi.

## Démarrage de chantiers

> Rue Emile Jamais à Aigues-Mortes (réfection totale des réseaux eau potable et eaux usées et création d'un pluvial).

> Travaux structurants de renouvellement du réseau d'assainissement depuis le Boucanet jusqu'à la station d'épuration au Grau du Roi.





> Une solidarité renforcée



## LA CULTURE

**Pour mettre la culture à la portée de tous, Terre de Camargue anime un réseau de trois médiathèques à Aigues-Mortes, au Grau du Roi et à St-Laurent d'Aigouze. Elle offre ainsi à tous les habitants un formidable espace dédié aux loisirs, à l'information, à l'éducation, à la culture...**

### L'Agenda culturel 2023

Les médiathèques proposent un programme d'animations culturelles pour tous les publics, avec chaque année des nouveautés.

Une programmation qui fait la part belle aux associations locales et aux partenariats avec les acteurs socio-culturels du territoire.

De janvier à juin, l'Agenda avait pour thème « *On vous en fait voir de toutes les couleurs* » et de septembre à décembre « *Mus'ardez en médiathèques* » : tout un programme !



### L'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge :

- 15 albums offerts « Mon livre de naissance »
- 20 séances Racontines (0-3 ans)
- 10 ateliers d'éveil musical (0 à 3 ans)
- 36 Mes rendez-vous contes ! (à partir de 5 ans)
- 3 ateliers découverte A la manière de (dès 5 ans)
- 1 Escape game « Escape in the Dark » (à partir de 12 ans)
- 1 semaine dédiée à la petite enfance « **Le temps des bébés** » : exposition interactive, conférence, atelier créatif, spectacles
- 1 journée Noël : spectacle, contes, ateliers
- 5 spectacles professionnels jeune public
- 1 atelier créa'clac : « Histoire animées »
- 2 animations dans le cadre de la Fête de la science

### Des actions culturelles pour tous :

- 1 week end itinérant « **Printemps de la chanson en Terre de Camargue** », avec les 3 communes
- 1 semaine de célébration du cinquantenaire du Prix Goncourt de Jean Carrière
- 4 moments contes avec La ronde des mots
- 1 soirée contes à bord de la Valentine
- 5 représentations théâtrales par des cie locales
- 10 expositions photos avec Regards d'Aigues-Mortes
- 1 journée « Camargue en jeux » en partenariat avec la Maison du Grand Site de France
- 1 semaine dédiée à la journée internationale des droits des femmes : rencontre-débat, conférences, café des parents, atelier d'écriture
- 1 projection-débat dans le cadre des journées Européennes du patrimoine
- 7 conférences du CSCM Aigues-Mortes
- 1 soirée jeux de sociétés
- 1 après-midi bibliothèque hors les murs
- 4 ateliers découverte du portail des médiathèques

### Un accompagnement à la parentalité

- 9 Cafés des parents
- 1 fonds dédié à la parentalité

### Des ateliers pour les séniors :

- 45 ateliers Remue-méninges
- 10 permanences numériques
- 18 ateliers de bien-être, sophrologie et musicothérapie

### Un soutien à la création littéraire et à sa diffusion

- 1 Nuit de la lecture « La Peur »
- 10 rencontres d'auteurs avec l'association Les Avocats du Diable
- 30 ateliers d'écriture
- 1 concours d'écriture « Elle ne fait rien, elle ne dit rien. Mais elle est là » de Jean Giraudoux
- 40 chroniques littéraires avec la radio Delta FM
- 4 ateliers d'improvisation
- 1 comité des lecteurs animé par la Chartreuse
- 4 club lecteurs « Des bulles et des mots »
- 4 ateliers de lecture à voix haute

## Chiffres-clés 2023

**2 656** adhérents en médiathèques, soit **12,7 %** de la population

- 0-14 ans : 26,5 %
- 15-59 ans : 35,7 %
- + de 60 ans : 34,5 %
- Non renseigné : 3,3 %

**18** bénéficiaires du portage à domicile

**50 000** supports et près de **3 000 nouveautés / an**  
**74477** documents prêtés

**24** tablettes numériques

**1,9 M€** alloués à la culture (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

## Principales actions 2023

### Un Livre à la Plage, saison 3

2 443 lecteurs ont été accueillis à la médiathèque de plage installée au Boucanet du 4 juillet au 2 septembre. Un programme d'animations était proposé tout au long de l'été : lectures, ateliers créatifs, animation sur les paysages, la faune, la flore, les milieux marins...qui ont touché près de 400 personnes. Deux nouveautés, cette année : la mise à disposition de la presse quotidienne et une soirée de clôture avec Maevol.

### Printemps de la chanson, 2<sup>ème</sup> édition

Terre de Camargue et les 3 communes ont fêté le printemps en chanson avec 3 concerts mettant à l'honneur la chanson francophone. Cette 2<sup>ème</sup> édition a notamment accueilli Mentissa.



### Le temps des bébés, 2<sup>ème</sup> édition



Les médiathèques ont renouvelé la semaine dédiée à la petite enfance : exposition interactive, spectacles, café des parents, sensibilisation des professionnels... Le programme qui s'est déployé sur l'ensemble du territoire rappelle que l'éveil artistique et culturel est un facteur de construction et d'épanouissement pour les tout-petits.

### Musicopatio

4 apéros-concerts en juillet ont ambiancé les soirées estivales à la médiathèque André Chamson à Aigues-Mortes.



> Une solidarité renforcée



## LA RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque jour, Terre de Camargue met les petits plats dans les grands pour ses 1 300 convives : restaurants scolaires, centres de loisirs, portage de repas à domicile par les CCAS. Equilibre et variété des menus, produits locaux, recettes cuisinées « maison », hygiène stricte, lutte anti-gaspi... sont les principaux ingrédients d'une restauration collective de qualité.

Confectionnés par la cuisine centrale, située à Aigues-Mortes, les repas sont livrés en liaison froide : les plats sont préparés la veille, refroidis et livrés le lendemain dans des véhicules réfrigérés pour être remis en température sur les lieux de consommation.

Les menus sont composés par une diététicienne selon les recommandations du Plan National Nutrition Santé qui vise à améliorer la santé publique. Les produits locaux (circuits courts), les produits labellisés et ceux issus de l'agriculture biologique sont privilégiés.

Au sein des 7 restaurants scolaires, le rôle du personnel de service, chargé de réchauffer, dresser les plats, servir, mettre en place et nettoyer les locaux, est essentiel pour faire du repas un vrai moment de détente, de plaisir et de découverte pour les enfants.

1 cuisine centrale  
3 restaurants scolaires  
Maternelle C. Gros  
Primaire C. Gros  
Groupe Séverin



3 restaurants scolaires  
Maternelle Deleuze  
Maternelle Tabarly  
Primaire André Quet (Le Repausset Levant)



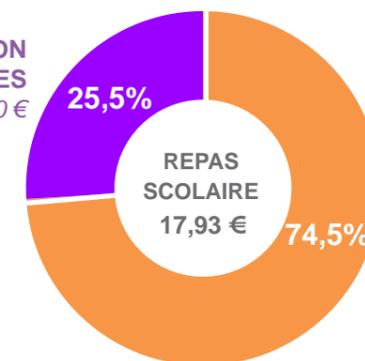
### Chiffres-clés 2023

- 1 cuisine centrale : 14 agents
- 7 restaurants scolaires : 39 agents
- 83% des écoliers inscrits
- 205 744 repas réalisés (+ 2,57%\*)
- 80 % des plats cuisinés « maison »
- 3 M€ de dépenses réalisées (fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)
- 1 M€ de recettes

\* par rapport à 2022

Près des 3/4 du coût du repas scolaire sont pris en charge par Terre de Camargue

PARTICIPATION  
DES FAMILLES  
4,50 €



PARTICIPATION DE  
LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
17,93 €

Les moyens  
de paiement

Prélèvement : 64%

Chèques : 16%

En ligne : 10%

Espèces : 10%

### Les repas distribués par type de public

	Scolaires	Portage à domicile	ALSH	Agents CCTC	TOTAL
2021	139 503	50 568	8 026	1 077	199 174
2022	141 434	48 975	11 099	2 785	204 293
2023	141 671	46 137	15 021	2 915	205 744
Part 2023	69 %	23 %	7 %	1 %	

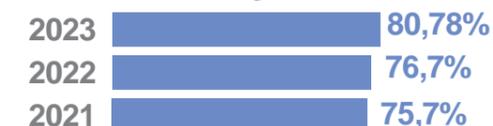
+ 0,71%  
repas réalisés

+ 35 %  
repas pour les centres  
de loisirs (ALSH)

- 5,8 %  
repas pour le  
portage à domicile

### Le choix des produits en % des achats

#### PRODUITS FRANÇAIS



#### PRODUITS LABELLISÉS ((objectif Egalim 2022 : 50%))



#### PRODUITS LOCAUX



#### PRODUITS BIO (objectif : 20%)



### Principale action 2023

#### Plan Alimentaire Territorial : 4 axes stratégiques

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial porté par le PETR Vidourle Camargue et à laquelle la Communauté de communes participe, 4 axes stratégiques ont été définis :

- > Axe 1 : Structurer les filières alimentaires et faciliter l'accès à l'offre de produits locaux
- > Axe 2 : Soutenir les installations agricoles et promouvoir des pratiques responsables

> Axe 3 : démocratiser l'accès à une alimentation saine et de qualité

> Axe 4 : renforcer l'action foncière et l'accès au bâti agricole

#### Semaine du Goût « Les goûts et les couleurs » :

Dans tous les restaurants scolaires du 16 au 21 octobre 2023.

\* en 2022 les critères de labélisation ont changé



> Une solidarité renforcée



## LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Terre de Camargue encourage la découverte et l'accès pour tous aux activités sportives. Elle facilite notamment la pratique des sports d'eau en direction des jeunes dans le cadre scolaire et hors scolaire : natation, voile, kayak, aviron...

Chiffres-clés  
2023

**2,1 M€ consacrés aux équipements sportifs**

(fonctionnement et investissement, charges de personnel comprises)

**685 027 €** alloués à la pratique des sports d'eau pour les jeunes : kayak, aviron, voile, natation

**1 500** écoliers et collégiens bénéficiaires

### La base nautique du Vidourle

Sur la base nautique du Vidourle, au Grau du Roi, Terre de Camargue organise des séances de kayak et d'aviron pour les écoles primaires (CM1 et CM2) et les collèges, dans le cadre d'une convention avec le Club d'Aviron Terre de Camargue et le Kayak Club Terre de Camargue.

**402** écoliers du primaires

**39 275 €** de dépenses réalisées

(hors personnel)

**57** séances

dont **8 763 €** d'investissement



\* par rapport à 2022

### L'école de voile

Bénéficiant d'un territoire ouvert sur la mer, Terre de Camargue organise chaque année des séances de voile pour les écoliers de CE2 et CM1, dans le cadre d'une convention avec l'Ecole de voile de Port Camargue gérée par l'UCPA.



**64** séances de voile

**224** élèves, **8** classes

**80 349 €** de dépenses réalisées en fonctionnement

Le cours de voile sportive pour les 7-13 ans a permis à 6 enfants de s'entraîner à la compétition, jusqu'en juin 2023.

### La piscine Aqua Camargue

Sur une superficie de 2 200 m<sup>2</sup>, la piscine intercommunale Aqua Camargue est équipée d'un espace piscine avec trois bassins (sportif, ludique et pataugeoire) et d'un espace détente (sauna, hammam, spa et solarium). Elle propose diverses activités sportives : natation, aquagym, aquabike...

**2023 est la première année d'ouverture complète depuis 2020 (2020/2021 : crise du COVID et travaux en 2022).**

**69 437** entrées ► **+ 39,21%** par rapport à 2022 (hors scolaires et associations)

**565 403 €** de dépenses réalisées dont **24 877 €** d'investissement (hors personnel)

### Principales actions 2023

#### Création d'une section « bébés nageurs »

Chaque samedi matin, les enfants, à partir de 10 mois bénéficient de séances de « bébés nageurs ». Cette nouvelle activité aquatique a été rendue possible grâce aux travaux réalisés en 2022 qui ont créé un 2ème circuit d'eau permettant de chauffer davantage le bassin ludique et la pataugeoire sans impacter la température du bassin sportif.

Ces séances participent de l'éveil sensoriel et moteur du jeune enfant et le familiarise avec le milieu aquatique. Pratiquée en groupe, cette activité aide le bébé à se socialiser et à interagir avec d'autres enfants. L'eau sollicite tous les sens, le toucher, l'orientation, la vision, l'audition... mais aussi l'équilibre. La présence de jeux, de tapis et de matériel pédagogique de couleur, stimule la curiosité de l'enfant et l'incite à aller découvrir, palper, arroser.

#### Travaux

Des travaux d'entretien ont été réalisés sur le bassin ludique (réfection d'une goulotte de reprise d'eau) et les douches.

\* par rapport à 2022

#### Fréquentations des activités :

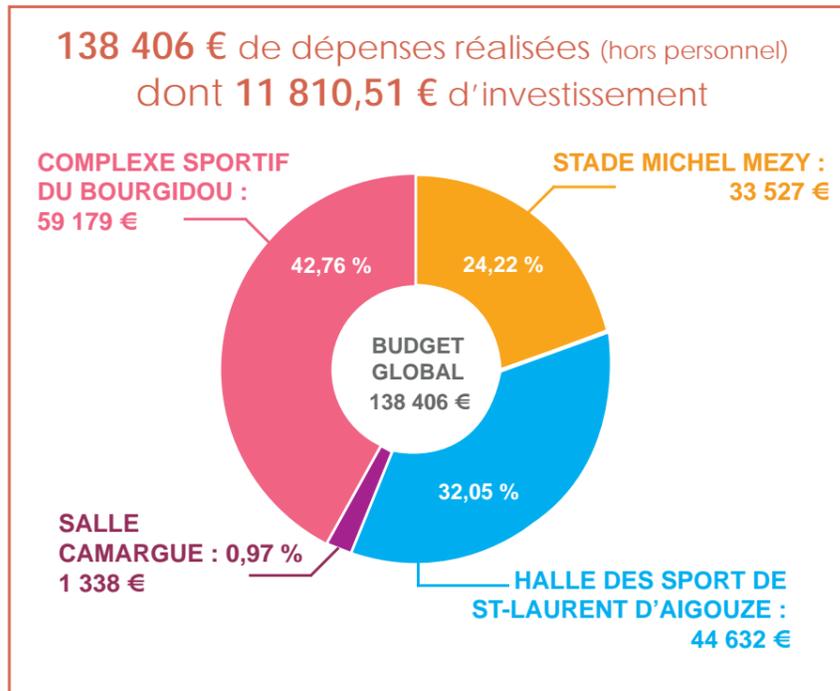
- Espace détente : 6 830 entrées (+162%\*)
- Cours Aquagym : 8 539 passages (+ 30%\*)
- Cours Aquabike : 1 503 passages (+ 30,8%)
- Cours Aquatraining : 625 passages (+ 18,6 %)
- Natation enfants : 3 015 passages (+ 41,2 %\*)
- Natation adultes/ados : 1 128 passages (+ 41,3%\*)
- Bébés nageurs : 728 passages
- Scolaires : 9 811 écoliers et 1 640 collégiens



## Les stades et halles des sports

Terre de Camargue gère les équipements sportifs d'intérêt communautaire :

- Le complexe sportif du Bourgidou à Aigues-Mortes : le stade Maurice Fontaine avec tribunes et vestiaires, 1 terrain de foot annexe, 1 terrain d'entraînement, 2 plateaux omnisports, piste d'athlétisme, aire de saut.
- La salle Camargue multisports à Aigues-Mortes : gymnase avec gradins (volley-ball, basket-ball, hand-ball, badminton), mur d'escalade, dojo de 322 m<sup>2</sup>, vestiaires.
- Le stade Michel Mézy au Grau du Roi : 2 terrains de foot gazonnés, vestiaires, tribunes.
- La halle des sports de saint-Laurent d'Aigouze : gymnase, salle de danse, vestiaires.



### Mise à disposition gratuite des équipements sportifs communautaires aux communes pour leurs associations :

- 4 conventions pour la piscine Aqua-Camargue
- 48 conventions occasionnelles et 4 conventions annuelles pour les autres équipements sportifs (stades, salle Camargue, base nautique)

### 47 500€ de subventions attribuées en 2022 aux associations :

- Foot Terre de Camargue : 16 000 €
- Littoral Basket Camargue : 3 000 €
- Aviron club Terre de Camargue : 15 000 €
- Kayak Club Terre de Camargue : 12 000 €
- Handball Terre de Camargue : 1 500 €

## NOS PARTENAIRES

Un projet a plus de chance d'aboutir s'il recueille l'adhésion du plus grand nombre et s'il s'appuie sur le partenariat. Les actions et projets présentés dans ce rapport d'activité sont le fruit d'une coopération étroite avec nos partenaires



**Communauté de communes Terre de Camargue**

13 rue du Port - 30220 AIGUES-MORTES

04 66 73 91 20 - [accueil@terredecamargue.fr](mailto:accueil@terredecamargue.fr)



**@CCTerredecamargue**

